



VILLE D'IGNY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AGENT DE VOIRIE (H/F)
CATEGORIE C
Filière technique

Fortement engagée dans la transition écologique, Igny agit au quotidien pour améliorer son cadre de vie et conduit des projets dynamiques en matière d'évènements et d'équipements, au service des Ignissois. Ville résidentielle de 10.000 habitants, à 20 minutes de Paris et de Versailles, Igny est une commune à taille humaine et conviviale, membre de la communauté d'agglomération Paris Saclay, au cœur de la vallée de la Bièvre, offrant un cadre de vie verdoyant et semi-rural. Igny a de très nombreux projets et services aux habitants, portés par une équipe municipale stable depuis 2014. Le dynamisme de la ville et des projets se ressentent dans l'activité quotidienne des services, dense, responsable et dans une approche transversale.

CADRE GENERAL

Au sein de la Direction de l'Ecologie, de l'Aménagement Urbain et des Services Techniques (DEAUST) et placé sous l'autorité du responsable du service espace public, l'agent de voirie procède aux diagnostics et aux petits travaux d'entretien de la voirie et des équipements de voirie.

MISSIONS

- Patrouille et diagnostic des principales dégradations de la voirie
- Pose et dépose de la signalisation temporaire des chantiers et des dangers sur la voirie
- Réalise des travaux d'entretien courant de la chaussée
- Réalise des travaux d'entretien courant des équipements de voirie
- Entretient la signalisation horizontale et verticale
- Entretient les abords routiers
- Pose, dépose et entretient le mobilier urbain
- Exploitation de la voirie en viabilité hivernale : le patrouillage et l'intervention
- Intervient sur l'espace public et privé de la commune
- Pose des clôtures
- Réalise des petits travaux de maçonnerie
- Disponibilité lors d'événements exceptionnels (maintien de la viabilité, gestion du trafic en cas de crise routière)

RELATIONS FONCTIONNELLES :

- Relations constantes avec le donneur d'ordre et les fournisseurs
- Interne : travail en partenariat avec les collègues travaillant sur le même site
- Externe : utilisateurs, entreprises...

SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS / COMPETENCES

- Détecter les dysfonctionnements et les dégradations de la voirie
- Prévenir les situations de perturbations pouvant affecter la circulation
- Mettre en place la signalisation temporaire
- Protéger les agents intervenant sur le chantier
- Mettre en place les mesures de protection d'urgence en cas de perturbation
- Reconnaître les pathologies liées aux supports de la chaussée
- Intervenir de façon corrective sur une dégradation de la chaussée et les équipements de voirie

Réaliser des revêtements routiers et urbains
Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
Conduire un véhicule ou des engins de travaux
Mettre en œuvre les peintures et marquage au sol en respectant la protection des opérateurs et la sécurité des usagers
Assurer le montage, démontage, entretien et pose de la signalisation verticale
Concevoir et réaliser des panneaux en atelier
Utiliser le matériel pour travaux en hauteur
Entretien des dépendances bleues (fossés, busages, curage, écoulement des eaux pluviales) dans le respect de l'environnement et de la biodiversité
Interpréter les documents d'information météorologique et les documents de planification
Surveiller le réseau et prévenir afin de préparer l'intervention
Mettre en œuvre les techniques et les matériaux d'intervention en viabilité hivernale en respectant l'environnement

| PROFIL

Permis de conduire : B indispensable, permis C souhaité
Discretion et Confidentialité
Autonomie
Sens du travail en équipe et du service public
Sens de l'organisation
Prise d'initiative, dynamisme
Communication vers les usagers
Ponctualité, assiduité et disponibilité
Respect des consignes et des échéances
Garant(e) du respect des réglementations relatives à ses activités
Rendre compte à son supérieur hiérarchique

| CONDITIONS D'EXERCICE

Temps complet (37h30) – 25 CA + 15 RTT
Lieu de travail : en extérieur sur le territoire de la ville d'IGNY par tous les temps
Déplacements : ponctuels sur et hors de la commune (Ile de France)
Horaires : 8h00 – 12h00 et 13h00 – 16h30 avec possibilité d'aménagement des horaires en fonction des saisons.
Susceptible de participer aux astreintes (neige, ville)
Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + complément de rémunération annuel (selon nature du recrutement)
Avantages (selon la nature du recrutement) : adhésion C.N.A.S, contrat prévoyance avec participation de l'employeur, restauration municipale, prise en charge du titre de transport à 75%, formation professionnelle, possibilité d'adhérer à l'Amicale du personnel, chèques cadeaux annuels (agent + enfants)

Poste à pourvoir dès que possible

**Candidature à envoyer à l'attention de Monsieur le Maire
à mairie@igny.fr ou Mairie d'Igny, 23 avenue de la Division Leclerc, 91430 IGNU**

Pour plus d'informations, personne à contacter : Julien Gillard, Responsable du service Espace Public à
jgillard@igny.fr